



Faculté des sciences & des techniques

Campus universitaire Montmuzard
9, avenue Alain Savar
B.P. 4787C
21078 DIJON CEDEX

tél. : 03 80 39 58 07
03 80 39 58 02
fax : 03 80 39 58 15

Compte-rendu du Conseil d'UFR Sciences et Techniques du 21 février 2025

Etai^{ent} présents :

M. IMHOFF Luc, Directeur de l'UFR.

Mmes ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa – BURILLER Juliette – CHABANNE Delphine – COMTE Virginie – DELBANO Alexandrine – DUBOIS Clarisse – LANQUETIN Sandrine – LE GALLET Sophie – PIRIO Nadine – ROXIN Ana-Maria.

MM. BAKIR Toufik – BAO David – CARDOT Hervé – CARROZZA Sylvain – CAVRET Philippe – COILLET Aurélien – FINOT Christophe – FLEURAT-LESSARD Paul – GOUTON Pierre – GROSLAMBERT Mathys – PARIS Luis – ROBERTO DA GRACA Lestat.

Etai^{ent} représentés :

M. CARLET Guido, procuration à M. CARDOT Hervé,
M. CHAUSSARD Frédéric, procuration à M. FINOT Christophe,
M. COUTURE Olivier, procuration à M. CARROZZA Sylvain,
M. FAUCHER Olivier, procuration à M. COILLET Aurélien,
M. LECLERQ Eric, procuration à Mme LANQUETIN Sandrine.

Etai^{ent} absents et excusés :

Les personnes représentées,

Mmes ADAM Justine – BRUCHOT Sandra – GARCIA Aurélia – LOUIS Sandra – MOUTAKI Farah.
MM. AOUADJ Dany – GOUX Philippe – JOBEY Sébastien – MICHELOT Jules – MORAUX Thomas.

Etai^{ent} invités :

M. DEMOISSON Frédéric, Directeur du département de Chimie, présent,
M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, excusé,
M. GENTIL Christian, Directeur LIB, présent,
M. GUERIN Stéphane, Directeur ICB, excusé,
M. HERRMANN Samuel, Directeur du département de Mathématiques, excusé,
M. HIERSO Jean-Cyrille, Directeur ICMUB, excusé,
M. MASSUYEAU Gwénaél, Directeur IMB, excusé,
M. SUGNY Dominique, Directeur du département de Physique, excusé.

Services centraux de l'UFR :

Mme BARDOLLET Angélique, Responsable antenne financière, présente,
Mme DURY Pierrine, Responsable Service Scolarité, présente,
Mme LAVIER Sylvie, Secrétariat de direction de l'UFR, présente,
M. MILLARDET Jean-Baptiste, Responsable administratif de l'UFR, présent.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil du 27 janvier 2025
 2. Informations du Directeur
 3. Contrats et conventions
 4. Questions administratives et financières
 5. Questions diverses
-

M. Imhoff ouvre la séance à 10h22.

Après lecture des procurations, M. Imhoff demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

1. Approbation du relevé de décisions de la séance du 27 janvier 2025 :

M. Imhoff présente le compte-rendu du conseil d'UFR du 27/01/2024 et le présente au vote.

3 demandes corrections :

- Page 1 : « AOUADJ » au lieu de « OUADJ »
- Page 1 (modifier le nom du mandataire pour Mme Roxin) : « M. Toufik BAKIR » au lieu de « Mme DUBOIS Clarisse » ;
- Page 7 : « Pour : 24 – Contre : 0 – Abstention : 3 » au lieu « Pour : 24 – Contre : 3 – Abstention : 0 »

Le compte-rendu du conseil d'UFR du 27/01/2025 modifié est approuvé à l'unanimité.

Vote :

Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0

2. Informations du Directeur :

M. Imhoff fait un point sur les actualités du moment.

- **Elections :**

Les élections se sont tenues mardi 18/02/2025.

Il semble qu'une continuité des élections de l'année passée se dégage.

Le Président sera élu en mars 2025.

N. Pirió : Est-ce normal d'apprendre les résultats par les informations diffusées dans le Bien Public ?

L. Imhoff : il est possible de faire remonter la remarque mais les résultats officiels ne sont pas encore connus.

Il faut distinguer la communication institutionnelle et les informations relayées par un journal. D'ailleurs dans l'article il y avait une erreur sur le nombre de sièges par collège puisque le journaliste parle de 6 sièges alors que le passage à l'EPE porte le nombre à 7.

- **Logo :**

Les logos de l'UFR et des départements sont une déclinaison du logo UBE.

C'est une volonté de renforcer la communication institutionnelle.

L'intérêt est de retrouver dans le logo le lien avec l'UBE.

C. Gentil : on ne sait pas que c'est le logo de l'UFR car il n'y a pas la mention « UFR » dans ce logo.

P. Gouton : est-ce qu'on peut remettre le mot « département » ?

L. Imhoff : il y a une volonté d'avoir un modèle cohérent et d'harmoniser sur l'ensemble de l'Université. Il s'agit du modèle proposé à toutes les composantes et décliné pour notre UFR.

T. Bakir : est-ce qu'il y a une deadline ?

L. Imhoff : on a une deadline interne parce qu'on veut lancer la production d'objets

Il est possible de faire remonter vos remarques qu'on regardera.

P. Gouton : comment fait-on la différence entre le département de Physique de l'UFR et celui de l'IUT ?

L. Imhoff : il y a toujours la mention « sciences et techniques » dans notre logo UFR.

P. Fleurat-Lessard : on aurait dû éviter les majuscules et le rouge. Nous avons noté un problème d'harmonisation des logos sur les derniers salons.

L. Imhoff : L'intérêt du logo unique est d'être plus facilement reconnu dans les salons et identifié de manière institutionnelle.

C. Finot : la couleur du précédent logo de l'UFR correspondait à une référence scientifique, ce qui ne sera plus le cas.

Est-ce qu'il y a une possibilité de décliner les diplômes dans le logo ?

L. Imhoff : il faut remonter au service communication mais ça paraît possible à négocier.

P. Gouton : la référence royaliste de ce logo est gênante.

L. Imhoff : le choix du logo a été fait par le CA et le débat a déjà eu lieu. Le choix de ce logo repose sur des études et des propositions du service communication.

Ce logo est facilement identifiable.

P. Fleurat-Lessard : est-ce qu'on peut garder les logos des masters ?

L. Imhoff : oui il sera possible d'avoir un logo à côté de celui de la composante.

L. Paris : est-ce que l'UFR peut décider d'enlever la couronne ?

L. Imhoff : non.

3. Contrats et conventions :

- **Contrat EISSA / UBE :**

Avenant à l'annexe 1 de l'accord-cadre de coopération universitaire entre l'UBE et l'Ecole Supérieure d'Ingénierie en Sciences Appliquées (ESISA) de Fès (Maroc).

La modification porte sur :

- Le remplacement des mentions à « l'Université de Bourgogne » par « l'Université Bourgogne Europe »
- Les modifications des conditions de sélection des étudiants :
 - 2.a. : « afin de poursuivre l'un des parcours du Master informatique 1ère ou 2ème année » au lieu de « afin de poursuivre le Master 2 Informatique : Bases de données – Intelligence Artificielle (BDIA) » ;
 - 3.b. : « Ce nombre sera limité à maximum 6 étudiant(e)s au total, tout parcours confondu » au lieu de « Ce nombre sera limité à maximum 6 étudiant(e)s au total pour Master 2 Informatique : Bases de données – Intelligence Artificielle (BDIA) ».

- **Convention avec l'UCT Prague (Master T2MC) :**

Convention renégociée avec UCT Prague (République tchèque).

Pour rappel, en 2017, l'UB avait négocié un accord pour un double diplôme de Chimie, avec l'ancien Master MMHD. Ce Master s'est transformé en Master T2MC lorsqu'il est passé à l'UBFC, avant de finalement revenir dans le giron initial (à l'UBE).

Ce projet permet un double diplôme dans les deux sens : en M1 tous les étudiants sont à Prague, puis en M2 tous les étudiants commencent à Dijon (avec le droit de faire leur stage du S4 où ils souhaitent).

Vote :

Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0

4. Questions administratives et financières :

- Tarifs PFIA (ajout) :

Tarifs remis à jour des inscriptions individuelles au colloque Plate-Forme d'Intelligence Artificielle 2025, organisé à Dijon (annule et remplace l'ancien document présenté).

| Tarifs HT | | Nombre jours | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Tarif anticipé (avant 22/05/2025) | Tarif étudiant/retraité | Adhérent AFIA | 43,64 € | 54,55 € | 65,45 € | 76,36 € | 87,27 € |
| | | Non adhérent AFIA | 56,36 € | 73,64 € | 90,91 € | 108,18 € | 125,45 € |
| | Tarif normal | Adhérent AFIA | 68,18 € | 79,09 € | 90,91 € | 108,18 € | 125,45 € |
| | | Non adhérent AFIA | 93,64 € | 117,27 € | 140,91 € | 164,55 € | 188,18 € |
| Tarif tardif | Tarif étudiant/retraité | Adhérent AFIA | 125,45 € | 136,36 € | 147,27 € | 158,18 € | 169,09 € |
| | | Non adhérent AFIA | 138,18 € | 155,45 € | 172,73 € | 190,00 € | 207,27 € |
| | Tarif normal | Adhérent AFIA | 141,82 € | 152,73 € | 163,64 € | 174,55 € | 185,45 € |
| | | Non adhérent AFIA | 167,27 € | 190,91 € | 214,55 € | 238,18 € | 261,82 € |

| Tarifs en option | Montant unitaire HT |
|----------------------------------|---------------------|
| Dîner et visite de dijon 29 juin | 31,82 € |
| Visite de Dijon nocturne 30 juin | 4,55 € |
| Dîner de Gala 1 juillet | 50,00 € |
| Dégustation de Vin 2 juillet | 22,73 € |
| Dîner de Gala 3 juillet | 50,00 € |

Tarifs HT

| Tarifs TTC | | Nombre jours | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------|----------|----------|----------|----------|----------|
| Tarif anticipé (avant 22/05/2025) | Tarif étudiant/retraité | Adhérent AFIA | 48,00 € | 60,00 € | 72,00 € | 84,00 € | 96,00 € |
| | | Non adhérent AFIA | 62,00 € | 81,00 € | 100,00 € | 119,00 € | 138,00 € |
| | Tarif normal | Adhérent AFIA | 75,00 € | 87,00 € | 100,00 € | 119,00 € | 138,00 € |
| | | Non adhérent AFIA | 103,00 € | 129,00 € | 155,00 € | 181,00 € | 207,00 € |
| Tarif tardif | Tarif étudiant/retraité | Adhérent AFIA | 138,00 € | 150,00 € | 162,00 € | 174,00 € | 186,00 € |
| | | Non adhérent AFIA | 152,00 € | 171,00 € | 190,00 € | 209,00 € | 228,00 € |
| | Tarif normal | Adhérent AFIA | 156,00 € | 168,00 € | 180,00 € | 192,00 € | 204,00 € |
| | | Non adhérent AFIA | 184,00 € | 210,00 € | 236,00 € | 262,00 € | 288,00 € |

| Tarifs en option | Montant unitaire TTC |
|----------------------------------|----------------------|
| Dîner et visite de dijon 29 juin | 35,00 € |
| Visite de Dijon nocturne 30 juin | 5,00 € |
| Dîner de Gala 1 juillet | 55,00 € |
| Dégustation de Vin 2 juillet | 25,00 € |
| Dîner de Gala 3 juillet | 55,00 € |

Les tarifs sont entendus TTC (TVA 10%)

- Dons Faites de la Sciences 2025 :
 - Octroi d'un don de 200€ par la Société Française de Physique dans le cadre de l'évènement Faites de la Science 2025 (cf. lettre d'engagement) ;
 - Octroi d'un don de 300€ par la Société Chimique de France section BFC dans le cadre de l'évènement Faites de la Science 2025 (cf. lettre d'engagement).
- Participation UFR ST à Faites de la Science 2025 :

Participation de l'UFR Sciences et Techniques à l'évènement Faites de la Science 2025 à hauteur de 1 500€.

Vote :

Pour : 27 – Contre : 0 – Abstention : 0

5. Questions diverses :

Il n'y a pas de questions diverses.

Dernier point d'information porté par Pierrine DURY relatif au paramétrage à revoir (Pierrine DURY et Saïda JABEUR) sur Mon Master.

M. Imhoff lève la séance à 10h55.